



Souffrances au travail : STOP ! Mobilisés pour nos conditions de travail.

Les organisations syndicales, CGT éduc'action 53, Se-UNSA 53, SNUDI-FO 53, SNUipp-FSU 53 et Sud Education 53 ont appelé à se rassembler ce jeudi 3 octobre, en ce jour de CHSCT départemental de Seine Saint-Denis suite au suicide de Christine Renon.

Le geste de Christine témoigne d'une situation d'extrême souffrance au travail qui fait écho au mal être de l'ensemble de la profession. Par des réformes à marche forcée, rejetées par l'ensemble de la profession dans la rue comme dans les instances paritaires ministérielles, académiques ou départementales. Par la mise en œuvre de ces réformes sous la pression de la hiérarchie, au mépris parfois de nos valeurs professionnelles, notre éthique.

L'Institution est responsable !

Par des méthodes de management aliénantes . Par une instabilité des équipes sur le terrain créée et entretenue par des décisions ministérielles prises sans concertation avec les représentants des personnels.

Par une gestion centralisée et défaillante des remplacements. Par le recours massif aux contractuels...

Par une standardisation de nos pratiques professionnelles. Par des injonctions permanentes qui nous transforment en de simples exécutants. Par la surcharge de travail que cela génère et qui pèse sur chaque collègue.

Par une dématérialisation des procédures qui démultiplient les tâches administratives et déshumanisent nos relations au travail pourtant au cœur de nos métiers.

Par le manque criant de matériel pédagogique et informatique dans nos écoles et nos établissements rendant le quotidien invivable.

Par une absence totale de soutien et de protection de l'Institution. Par une médecine préventive quasi inexistante. Par une médecine scolaire très insuffisante.

Ce sont toutes ces souffrances quotidiennes que notre collègue Christine Renon a mis au grand jour.

L'Institution nous doit des réponses concrètes.

Ensemble, nous exigeons dans l'immédiat pour l'ensemble des collègues :

- la création de postes d'aide à la direction pour toutes les écoles ;
- du temps de décharges supplémentaires pour les enseignantes en charge de direction ;
- le respect de la souveraineté du conseil des maîtres et de ses décisions, le respect de la liberté pédagogique ;
- des moyens pour investir dans le matériel indispensable au bon fonctionnement de nos écoles et de nos établissements pour nos élèves et pour nos conditions de travail ;
- la garantie de la santé, de l'intégrité morale et physique des personnels ;
- le développement d'une réelle médecine préventive à la hauteur des besoins, non externalisé ;
- le développement d'une réelle médecine scolaire pour nos élèves.

A cette fin, nos organisations syndicales proposent à tous les collègues de construire les perspectives d'actions et de mobilisations afin que ce drame ne se reproduise plus jamais.

Nous vous proposons une minute de silence en hommage à notre collègue Christine Renon.